

# Livre de confidences: François Hollande «regrette» ses propos sur la justice

Par RFI Publié le 14-10-2016 Modifié le 14-10-2016 à 15:14



Le président de la république François Hollande, le 2 octobre 2016, à Paris.REUTERS/Kamil Zihnioglu

François Hollande «*regrette profondément*» ses critiques contre la justice citées dans le livre *Un président ne devrait pas dire ça* (Stock), qui ont été ressenties «*comme une blessure par les magistrats*», dans une lettre adressée aux autorités judiciaires. Une lettre de «*regrets*» saluée par l'institution judiciaire.

Les déclarations ont provoqué un tollé dans le monde judiciaire. Le chef de l'Etat avait évoqué la «*lâcheté*» de la magistrature lors de confidences à deux journalistes dont le livre *Un président ne devrait pas dire ça* est paru jeudi 13 octobre. «*... Parce que c'est quand même ça, tous ces procureurs, tous ces hauts magistrats, on se planque, on joue les vertueux... On n'aime pas le politique. La justice n'aime pas le politique...*», avait-il déclaré.

Face à **la bronca de l'ensemble de l'institution judiciaire**, le président français s'excuse dans une lettre au Conseil de la magistrature et aux principaux magistrats de France. Les propos sont «*sans rapport avec la réalité de ma pensée*», écrit-il avant d'ajouter : «*Je regrette profondément ce qui a été ressenti comme une blessure par les magistrats dont je mesure, chaque jour, le courage et le dévouement dans la mission difficile qui est la*

*leur. Je tiens à vous assurer de la confiance que je porte dans la magistrature et dans celles et ceux qui la font vivre et qui méritent le plus grand respect* », a poursuivi François Hollande.

### **Un lettre de « regrets » saluée**

Les représentants des présidents de tribunaux et procureurs de France ont salué ce vendredi la lettre de « regrets » de François Hollande. « *On considère que c'est une première démarche pour nous dire qu'il est conscient à la fois de la blessure qu'il a pu créer, mais surtout, qu'il considère que notre action est digne du plus grand respect* », a déclaré le procureur de Nancy, Thomas Pison, au nom des quatre conférences nationales représentant procureurs et présidents des tribunaux et cours d'appel.

**Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM)**, chargé d'assister le président « *dans sa fonction constitutionnelle de garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire* », avait notamment dénoncé ces propos comme « *dangereux et injustes* ».

Dans un communiqué, le ministre de la Justice, Jean-Jacques Urvoas, a dit « *comprendre l'émoi exprimé par les représentants de l'institution judiciaire* » et fait part de « *sa volonté de poursuivre avec eux le dialogue entamé sur la situation de l'institution judiciaire* ».

(avec AFP)